

Règlement VRIA VERTE 2017 : 30 sept. et 1^{er} Oct

L'inscription à la manifestation entraîne l'acceptation entière et sans restrictions du présent règlement. Elle inclut l'acceptation de la décharge de responsabilité et implique la présentation des attestations citées au règlement.

Article 1 : Organisation

La Vria VERTE 2017 est une épreuve multi-activités à la fois sportive et culturelle. Elle est organisée par l'association « Les amis des Bauges ». Elle se déroulera les samedi 30 Sept. et dimanche 1er Oct 2017 au cœur du massif des Bauges.

Article 2 : Description générale

2.1. L'épreuve est organisée sur deux jours, en milieu naturel, et comprend une nuit sous tente.

2.2. La Vria VERTE se déroule dans le respect des règlements visant la protection de la nature et de l'environnement. Elle est une manifestation citoyenne et respecte les valeurs telles que la solidarité, la tolérance, l'entraide, la responsabilité.

Dans cet esprit les concurrents s'engagent à ne pas posséder ou consommer d'objet ou produit illicite.

2.3. Les concurrents s'inscrivent en équipes de 2, 3 ou 4 jeunes âgés de 13 à 16 ans, mixtes ou non.

2.4. Les concurrents acceptent de se soumettre aux décisions des organisateurs, décisions qui, en fonction de l'urgence de la situation, peuvent conduire par exemple à l'annulation ou la modification de certaines activités.

Article 3 : Parcours et activités

3.1 Les parcours sont balisés, (sauf parcours orientation). Les déplacements s'effectuent à pieds ou en VTT.

3.2 Au départ de l'épreuve, chaque équipe recevra un « livre de route » détaillant le déroulement des deux journées, le tracé sur carte 1/25000 et un « carnet de suivi ». Des horaires peuvent être impartis pour certaines activités.

En cas d'absence de balisage (détérioration, vandalisme ou autre ...), c'est le « livre de route » et la carte qui feront foi. Les concurrents doivent donc toujours savoir où ils se situent sur la carte.

3.3 Les activités pratiquées durant la randonnée seront, notamment, les suivantes : VTT, Randonnée pédestre, orientation, tir, escalade, spéléo, atelier cuisine ...

3.4 Une réunion de présentation précise du programme sera organisée avec l'ensemble des équipes participantes **(le mercredi 27 septembre à 18h)** qui s'engagent à y assister

3.5 Les participants devront être en possession du matériel suivant **(des informations essentielles concernant le matériel nécessaire pour participer et les conditions de bivouac seront transmises lors de la réunion de préparation)**

Matériel individuel obligatoire pour toute la durée des activités :

Une tenue vestimentaire adaptée à la pratique des différentes activités et aux conditions météo (prévoir des vêtements chauds)

Des chaussures adaptées à la marche.

Un pique nique pour le samedi midi

Un petit sac à dos (environ 15 litres)

Une lampe frontale ou de poche

Un sac de couchage

Matériel collectif (par équipe) obligatoire pour la durée des activités

Une tente 3 ou 4 places

Un téléphone portable (numéro transmis à l'organisation)

3.6 L'organisation fournira les matériels suivants : matériel spécifique à certaines activités

3.7 L'organisateur fournira aux participants des numéros. Ils devront être visibles tout au long de l'épreuve. Ils seront attribués au fur et à mesure des inscriptions.

Article 4 : Inscription

4.1. L'épreuve se court par équipes (mixtes ou non) de 2,3 ou 4 jeunes âgés de 13 à 16 ans, (13 ans au 31/12/2016). Les équipiers sont tenus de rester ensemble tout au long des épreuves. L'abandon d'un des membres de l'équipe pourra entraîner la mise hors course.

4.2. La Vria VERTE s'adresse à tout jeune, licencié ou non d'un club sportif, ayant rempli les formalités d'inscription (notamment ayant rempli la fiche sanitaire de liaison)

4.3. Tout équipier doit posséder une autorisation parentale pour participer.

4.4. Le montant de l'inscription est fixé entre 9 et 15 € (en fonction du QF de la famille) Tout paiement au-delà de la date limite d'inscription le tarif sera majoré de 5€

4.5. Ce montant comprend :

le repas du samedi soir, le petit-déjeuner et le déjeuner du dimanche, les ravitaillements durant le raid / les transferts éventuels (selon conditions climatiques / la prime d'assurance /l'équipement des ateliers et l'encadrement par des personnes diplômées / le balisage / mise à disposition éventuelle de skis et de raquettes...) les cartes.

4.6. Annulation-remboursement : le montant de l'inscription sera remboursé en cas d'absence à l'épreuve pour raisons de force majeure ou en cas d'annulation de la manifestation. (Décision des organisateurs) La manifestation sera annulée (ou modifiée) si un minimum de 15 inscrits n'est pas atteint.

4.7. Le dossier d'inscription est à retirer auprès des Amis des Bauges. Il comprend :

- le dossier inscription annuelle Ados 2017
- La fiche d'inscription à la Vria VERTE
- La fiche équipe

4.8 Le dossier d'inscription rempli et signé est à retourner accompagné du chèque de règlement (à l'ordre des Amis des Bauges) **au plus tard le 27 septembre 2017** aux Amis des Bauges (73630 Le Châtelard - du lundi au jeudi 9h/12h 14h/17h30 et vendredi, samedi 9h/12h-14h/17h). En apposant leur signature sur le bulletin d'inscription, les participants et leurs représentants légaux se soumettent aux dispositions du présent règlement.

4.9. Le nombre de participants est limité à 50 jeunes. Les inscriptions seront closes aussitôt que le nombre limite sera atteint.

Article 5 : Assurances - responsabilités

5.1. L'organisateur souscrit une police d'assurance RCO auprès de la MAIF, conformément à la législation en vigueur. Sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée en cas de perte, vol ou détérioration d'objet, matériel ou autre, quel qu'il soit. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

5.2. Les participants s'engagent en toute connaissance de cause sur l'épreuve. Ils dégagent par avance l'organisation de toute responsabilité pénale et civile en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir.